

ÉVOLUTION DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUÉBEC
ANNÉE 2018

ON
S'ENGAGE



TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	1
PROGRESSION GLOBALE	3
PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2018	4
UN PORT CITOYEN	4
UN PORT URBAIN	10
UN PORT ENTREPRENEUR	16



MISE EN CONTEXTE

L'Administration portuaire de Québec (APQ) publie le document récapitulatif de l'avancement des actions en 2018 de son plan d'action de développement durable 2017-2022. Rappelons que ce plan d'action est le fruit de la deuxième phase de la démarche de développement durable amorcée au cours de l'année 2013. L'APQ a ainsi choisi de mettre l'accent sur 27 actions prioritaires qui permettront de consolider les fondations d'une démarche de développement durable progressive et participative.

La démarche de développement durable entreprise par l'APQ va bien au-delà des frontières. C'est pourquoi l'organisation s'est appliquée à bâtir un plan d'action qui cadre avec les principaux objectifs des Nations Unies (via l'Organisation Internationale Maritime - IMO), du Réseau mondial des villes portuaires AIVP, du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial, de la Ville de Québec et de la Ville de Lévis.

Ce document expose l'évolution des principales initiatives et réalisations effectuées par l'APQ en 2018 pour l'ensemble des 27 actions du PADD 2017-2022. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive mais plutôt d'un résumé des principaux faits saillants de l'année 2018 pour chacune des actions.

Il est possible de consulter les documents suivants en cliquant sur les titres ci-dessous :

[Plan d'action de développement durable 2017-2022](#)

[Évolution du Plan d'action de développement durable: année 2017](#)

[Politique environnementale](#)





PROGRESSION GLOBALE

Il est important de rappeler que les 27 actions du PADD n'ont pas toutes une fin qui s'inscrit dans le temps. En effet, certaines se verront être accomplies d'ici 2022, et d'autres évolueront sans avoir de finalité en soi car elles s'inscrivent plutôt comme une vision à long terme. Il est néanmoins possible pour l'APQ d'évaluer la progression globale du plan et de ses actions.

Après avoir démarré en force la réalisation de son PADD en 2017, l'APQ a poursuivi sur sa lancée de 2018 et connaît une bonne progression globale de son PADD, si bien qu'elle se voit même déjà terminer quelques actions déjà (5, 18, 21 et 22).

Afin de comprendre l'évolution et l'importance des réalisations pour chacune des actions de ce document, des badges ont été élaborés et apposés aux côtés des initiatives concernées:



Action débutée en 2017 ou 2018 :
reconnait les actions qui ont été entreprises en 2017 ou en 2018



Action terminée en 2018 :
identifie les actions qui sont terminées en 2018



En continu :
identifie les actions qui s'inscrivent comme une vision à long terme, qui n'auront pas de finalité en soi.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2018

UN PORT CITOYEN

🎯 RAPPEL DES OBJECTIFS

- › Diminuer l'empreinte carbone du Port
- › Poursuivre le développement et la mise en œuvre du SGE



Élaborer et mettre en œuvre une gestion en continu de l'environnement sonore



1.1

En 2018, l'APQ a mis en place deux stations fixes de mesure du niveau sonore dans le secteur de l'Anse au Foulon, lesquelles permettent en temps réel de mesurer le niveau sonore du secteur et d'identifier les activités bruyantes, tant sur notre territoire qu'à l'extérieur de celui-ci. Cette initiative fait partie d'un plan global de gestion du niveau sonore qui comprend un accompagnement par une firme spécialisée pour déterminer et optimiser les différentes actions à entreprendre pour les prochaines années. L'APQ travaillera de concert avec les opérateurs et utilisateurs à la réalisation de ce plan. L'ensemble du territoire portuaire sera ainsi analysé et la première étape de ce plan sera effectuée dans le secteur de l'Anse au Foulon.

1.2

Parallèlement à ce qui a été fait à l'Anse au Foulon, l'APQ a également mandaté en 2018 une firme spécialisée pour la réalisation d'une étude de niveau sonore dans le secteur Beauport afin d'évaluer les impacts potentiels de certaines opérations.



2

Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de l'eau (qualité et quantité)



2.1

L'APQ a réalisé une première étape afin d'établir un état de la situation et ainsi évaluer les besoins matériels nécessaires pour quantifier l'utilisation et qualifier l'eau sur tout le territoire portuaire. La prochaine étape est de mettre en place les équipements de mesure et de réaliser un plan de gestion des eaux détaillé.

2.2

Par ailleurs, une étude ciblée a été accomplie en 2018 afin de baliser et d'identifier les meilleures pratiques possibles pour la gestion des eaux en provenance de l'empilement de sel à l'Anse au Foulon, avec l'objectif de dresser un portrait des pratiques adoptées par d'autres ports ailleurs au Canada. À la lumière de ce balisage, l'APQ a donc adopté avec l'utilisateur la gestion des eaux la plus appropriée, en considérant les données de cette recherche.

3

Consolider l'efficacité de la gestion de la qualité de l'air



3.1

Toujours dans le but d'optimiser son réseau de stations de la qualité de l'air dans la communauté, l'APQ a développé en 2018 un tableau de bord servant à compiler les données, à les entreposer ainsi qu'à les présenter sous forme de rapport instantané. Cet outil sera utile pour l'équipe en environnement et les supportera dans la gestion environnementale au quotidien.

3.2

Aussi, une station mobile a été installée dans le secteur de l'Estuaire afin d'analyser la qualité de l'air et d'établir un état de référence en vue du projet de construction du deuxième terminal de croisières. Le début de la construction est prévu à l'été 2019 et devrait s'échelonner sur deux années consécutives.

3.3

Finalement, l'APQ a poursuivi sa collaboration avec la Direction de santé publique (DSP) au sein du comité intersectoriel sur la contamination environnementale dans l'arrondissement de la Cité-Limoilou (CICEL). Dans le cadre du support que l'APQ souhaite offrir à la DSP concernant l'étude sur la qualité de l'air, l'APQ a de plus favorisé le prêt de personnel et d'équipements de mesure, de même que partagé ses données des années antérieures afin de bonifier la banque de données du secteur.

4

Élaborer et mettre en œuvre une gestion de l'intensité lumineuse



4.1

En 2018, l'APQ a mandaté une entreprise spécialisée pour réaliser une étude ayant pour but de raffiner les mesures d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'identifier les opportunités de réduction GES des activités de l'APQ. Cette dernière évaluation a permis à l'APQ de se concentrer sur la modernisation de l'éclairage extérieur du Port pour en améliorer sa consommation d'énergie.

4.2

Considérant que la majorité des émissions de l'APQ provient de la consommation de carburant sous forme d'essence et de diesel, l'APQ a fait l'acquisition en 2018 de véhicules hybrides et électriques. La réduction de GES devrait être notée en 2019.

5

Favoriser l'informatique verte et écoresponsable



5.1

En 2018, l'APQ a revu son approvisionnement en papier d'impression pour favoriser celui dont le bois ayant servi à sa production provient de forêts gérées durablement et selon un comportement éthique, tout en respectant les lois en vigueur.



6

Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de l'énergie



6.1

En 2018, l'APQ a évalué le potentiel de son territoire pour la mise en place de bornes électriques.

6.2

L'AQP a par la suite procédé à l'installation de deux bornes électriques, l'une située près des bureaux administratifs et l'autre au Terminal de croisières. L'APQ a aussi fait l'acquisition d'un véhicule électrique ainsi que d'un véhicule hybride.

6.3

Concernant la gestion de l'énergie, tel que mentionné à l'action 4, l'APQ s'est concentré sur la modernisation de l'éclairage au Port. La prochaine étape sera de développer un plan directeur énergétique et de consolider les actions pour maintenir une cible de réduction de GES de 1%.

7

Élaborer et mettre en œuvre un plan de déplacement des employés

7.1

Afin de favoriser les déplacements à vélo ainsi que l'activité physique, l'APQ a modifié ses installations pour mettre en place des salles de bain avec douches pour ses employés.





8

Contribuer à la réalisation d'études afin d'enrichir nos connaissances des impacts potentiels des changements climatiques sur les activités portuaires



8.1

En 2018, l'APQ a préparé une demande de subvention au programme d'Évaluation des risques liés aux ressources de transport (ERAT). Le programme fournit des fonds pour évaluer les répercussions du changement climatique sur les biens de transport appartenant au gouvernement fédéral, comme les ponts, les ports et les aéroports et fournir des renseignements qui peuvent être intégrés dans les plans de gestion et d'investissement actifs en infrastructure. La demande est en cours de finalisation et 5 projets ont été déposés; soit 3 études portant sur l'intégrité des biens et les risques encourus en raison des changements climatiques et 2 demandes d'instrumentalisation afin de mieux comprendre l'évolution de notre territoire.



UN PORT URBAIN

🎯 RAPPEL DES OBJECTIFS

- › Favoriser l'intégration des activités portuaires dans la communauté
- › Favoriser l'adhésion sociale, la sensibilisation et l'éducation portuaire et maritime



9.1

Au cours de la dernière année, l'outil de gestion des parties prenantes a été peaufiné et utilisé de façon à fournir des informations consolidées de la relation de l'APQ avec divers organisations ou individus.

Élaborer et mettre en place un outil de gestion des parties prenantes



10

Favoriser les partenariats avec des organisations de la communauté



10.1

En 2018, l'APQ a poursuivi sa collaboration avec une vingtaine d'organismes présents dans la communauté via certains projets et activités dont voici quelques exemples :

- La Trame verte (collaboration avec l'AF2R);
- Le Fonds d'action Saint-Laurent (collaboration avec la Zone d'intervention protégée Québec et Chaudière-Appalaches, AF2R, G3E);
- l'Accueil des croisiéristes au Terminal de croisière (collaboration avec Tourisme Wendake, OTQ);
- Recherches diverses (collaboration avec l'Université Laval et le cégep de Limoilou, INREST);
- Plan de gestion des matières résiduelles (Conseil régional de l'environnement de Québec);
- Vitalité commerciale et économique du quartier touristique situé dans le Vieux-Québec (Association des gens d'affaires du Vieux-Québec);
- Différents événements destinés au grand public (Grands Feux Loto-Québec, Ville de Québec);
- Mise en valeur du patrimoine historique et culturel (collaboration avec la Fondation patrimoniale Notre Dame de Kebec

11

Valoriser la conciliation travail-famille (CTF)



11.1

Faisant suite au sondage bisannuel réalisé en 2017 auprès de ses employés, l'APQ a mis à l'essai au cours de l'année 2018 un horaire de travail plus flexible ainsi qu'un horaire d'été permettant de favoriser une meilleure conciliation vie professionnelle - vie personnelle. En raison des particularités de son fonctionnement, l'APQ entend renouveler cette offre pour 2019.

11.2

L'APQ a organisé deux cliniques santé pour ses employés, sur les lieux du travail, avec des spécialistes offrant des consultations relatives à la santé. Près d'une dizaine de conférences, formation et webinaire couvrant différents thèmes (santé, gestion financière, frais de garde, etc.) ont également été offerts.

12

Poursuivre les démarches de déploiement du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SGSST)



12.1

Suite à la création des documents du SGSST en 2017, la phase de consultation et de révision a été amorcée. *Certaines procédures ont également été diffusées aux équipes selon un plan d'intégration développé avec les gestionnaires, en fonction des risques et dangers.*

12.2

L'APQ a par ailleurs intégré à la procédure d'accès au territoire la nouvelle vidéo d'accueil portuaire présentant les principaux risques et règlements du territoire en matière de santé et sécurité, de sûreté et d'environnement. Un plan de déploiement a été élaboré en collaboration avec les organisations partageant le territoire et le visionnement de la vidéo d'accueil sera obligatoire pour tous au courant de l'année 2019.

13

Favoriser le déploiement d'une trame verte



13.1

En 2018, l'APQ a débuté la réalisation de son plan de déploiement de sa trame verte toujours en collaboration avec l'Association forestière des deux rives (AF2R). Des plantations ont été réalisées dans les secteurs récréatif et industriel de Beauport.



13.2

En 2018, plus de 300 arbres et arbustes indigènes ont été plantés dans le secteur récréatif de Beauport, et ce, lors de deux plantations distinctes : la première en septembre 2018, réalisée par les employés de la banque TD dans le cadre de la *Journée des arbres TD*, et la deuxième en octobre 2018, réalisée par les employés de l'APQ.

13.3

Dans le secteur industriel de Beauport, certains utilisateurs se sont joints au projet de la trame verte et ont réalisé avec l'APQ au niveau du secteur de Beauport, un mur végétalisé. La trame verte continuera d'être déployée en 2019 et l'objectif de procéder au verdissement d'environ 4 hectares de terrain d'ici 2022 est toujours atteignable.

14

Valoriser la connaissance de notre milieu biophysique



14.1

Depuis 2013, l'APQ réalise de nombreuses études sur son territoire, mais la valorisation de l'ensemble des connaissances débutera officiellement en 2019. Les premières étapes de réalisation seront effectuées en collaboration avec le Fond d'actions Saint-Laurent, la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches, G3E, et d'autres acteurs s'ajouteront.

15

Communiquer l'évolution des travaux en lien avec Laurentia (Auparavant appelé *Beauport 2020*)



15.1

Ayant annoncé la vocation commerciale du terminal en 2017, l'APQ a organisé en 2018 une ronde de consultations publiques pour faire connaître les modifications au projet Laurentia : journées portes ouvertes, briefing de presse, conférence de presse, tournée auprès des parties prenantes, etc.

C'est suite à une première consultation publique tenue en février que l'APQ a fait état du bilan d'avancement du projet lors d'une conférence de presse.

15.2

Dans le sillage de cette conférence, l'APQ a d'une part amorcé une campagne d'information afin de faire valoir les différents bénéfices du projet pour la région de Québec, une campagne qui a pris forme par le biais de plusieurs médiums, soit par de la publicité dans les quotidiens, sur les abribus du Réseau de transport de la Capitale (RTC), sur le Web et les médias sociaux, ainsi que via des publiereportages dans la presse écrite.

15.3

D'autre part, le Port a occupé un kiosque d'information pour le projet de terminal de conteneurs lors de la Grande fête maritime familiale, un événement ayant accueilli plus de 4 500 visiteurs.

15.4

De façon parallèle, l'APQ a aussi établi des contacts importants avec deux autres parties prenantes du projet grâce à deux activités d'information : la première à Québec avec les membres de la Chambre de commerce de Lévis, et la deuxième à Sainte-Pétronille avec les habitants de l'île d'Orléans.

Il est également important de noter la mise à jour constante de l'information complète liée au projet sur le site Web de l'APQ.

16

Établir une structure de déploiement d'un « Port Center » à Québec

16.1

Actions à venir dans la réalisation du PADD 2017-2022.

17

Valoriser la dimension historique et culturelle du territoire de l'APQ



17.1

Pour une deuxième année consécutive, le comité du rallye historique, formé d'employés de l'APQ, a développé un rallye historique pédestre au thème de la construction navale. Visant à faire connaître l'histoire maritime de la ville portuaire qu'est Québec, le rallye était offert sur une période de 4 mois durant la période estivale et son taux de participation a doublé par rapport à sa première année.

17.2

En 2017, l'APQ et le Musée naval de Québec ont travaillé de concert à établir un partenariat qui permettra la mise en valeur du patrimoine historique et maritime de la Ville de Québec. 2018 s'est vu s'installer la place publique éphémère l'Escale Jeffy Jan II au Parc du bassin Brown, où était diffusé l'exposé du yacht historique.

En outre, l'APQ a de nouveau partagé une série de parutions relatant l'histoire maritime de Québec via les médias sociaux.

18

18.1

L'APQ a poursuivi sa collaboration avec Tourisme Wendake pour la mise en valeur du patrimoine historique et culturel de la Première Nation huronne-wendat.

Conclure un partenariat entre l'APQ et la Nation huronne-wendat pour la mise en valeur du patrimoine autochtone et favoriser les opportunités de collaboration



UN PORT ENTREPRENEUR

🕒 RAPPEL DES OBJECTIFS

- › Optimiser la gestion des ressources (financières, humaines et matérielles)
- › Demeurer proactif et encourager le développement économique durable et la rentabilité

19

Appliquer les principes de développement durable dans tous les projets économiques du port



19.1

L'APQ a veillé en 2018 à ce que tous les projets qui passent par son Bureau de projet, ainsi que tous les projets soumis au PEPC fassent l'objet d'une analyse liée au grand principe du développement durable. Les unités d'affaires concernées de l'APQ ont dû contribuer à cette analyse lorsqu'un projet le nécessitait, de par sa nature ou son ampleur.

En 2018, dans le cadre de l'autorisation du projet de terminal de transbordement de grains, l'APQ a exigé dans le cadre de Processus environnemental de participations citoyenne (PEPC) au promoteur Sollio Agriculture lors de l'émission du certificat de décision de contribuer à la future Promenade portuaire du Foulon.

À compter de 2019, l'APQ exigera un élément d'intégration urbaine (par exemple : implication dans la Promenade portuaire du Foulon, contribution à la trame verte, etc.) pour tous les projets de niveau 2 et plus PEPC, soit les projets pouvant avoir des effets potentiels modérés ou importants sur l'environnement et la communauté.

20

Développer le programme *RightShip*



20.1

D'autres réalisations sont à venir dans la réalisation du PADD 2017-2022.

21

Élaborer un plan de gestion durable des sols qui favorise leur valorisation économique et environnementale



21.1

Suite aux analyses réalisées en 2017 afin de déterminer les meilleurs moyens de gestion des sols contaminés sur le territoire portuaire, l'APQ a réalisé en 2018 des études toxicologiques et écotoxicologiques s'inscrivant dans une méthode de gestion de risques. Cette nouvelle approche, respectueuse de l'environnement et de la santé des travailleurs, permettra à l'APQ de développer un plan de gestion des sols.

Cette méthode permet de réduire les volumes de sols à disposer et ainsi réduire la production et les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques associés aux équipements d'excavation et au transport des sols. La réduction des volumes permet également d'éviter de stocker à très long terme des sols contaminés dans des lieux d'enfouissement et d'ainsi réduire l'empreinte écologique de ces derniers.



22

Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)



22.1

En 2018, l'APQ a complété son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), ainsi que développé un plan d'action 2018-2023 avec des actions concrètes et des cibles pour atteindre ses objectifs en termes de gestion des matières résiduelles. L'APQ a d'ailleurs reçu en 2018 les attestations Niveau 2 du programme Ici on Recycle de Recyc-Québec. Ces attestations reconnaissent la mise en œuvre de mesures favorisant une saine gestion des matières résiduelles pour les six établissements de l'APQ.

22.2

Plusieurs mesures de gestion des matières résiduelles ont été mises en place en 2018, et ce, en lien avec la gouvernance et la performance du PGMR, la sensibilisation et la formation des employés et sous-traitants, la réduction à la source des matières résiduelles ainsi que leur réemploi et leur recyclage. Par exemple, l'APQ a adopté une politique d'approvisionnement écoresponsable pour l'organisation d'évènements comme la Canne à Pommeau d'or et le party de Noël des employés. Cette politique permet, entre autres, d'offrir un menu proposant des produits locaux et des contenants réutilisables.

En 2019, l'APQ continuera d'appliquer ses bonnes pratiques pour conserver ses attestations de Recyc-Québec et mettra en place de nouvelles mesures prévues à son plan d'action



23

Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion du territoire (rentabilité du mètre²)



23.1

En 2018, l'APQ a élaboré et débuté la mise en œuvre de son plan d'aménagement du secteur ouest de l'Estuaire.

23.2

L'APQ a aussi amorcé la reconfiguration de l'aménagement du secteur ouest de l'Anse au Foulon, dont l'achèvement sera complété de concert avec la réalisation du projet de Sollio Agriculture et de projets mis sur pied par d'autres clients.

23.3

L'APQ a mis en œuvre un plan de développement pour le secteur de Lévis-Est, dont la réalisation devrait s'amorcer en 2019.

24

Assurer un balisage des bonnes pratiques en matière de cohabitation ville-port par une présence soutenue dans les réseaux internationaux, notamment au sein de l'AIVP



24.1

L'APQ a poursuivi sa collaboration avec différents ports internationaux dans un contexte de partage et d'échange d'expériences et de bonnes pratiques. Des activités ont notamment été menées de concert avec le Grand Port Maritime de Bordeaux et le Grand Port Maritime de Guadeloupe, deux ports avec lesquels le Port de Québec a un partenariat. Les volets environnementaux et des relations avec la communauté ont été au cœur de ces échanges, de même que certains questionnements liés aux possibilités économiques.

24.2

L'APQ a poursuivi son implication avec l'AIVP en accueillant le Réseau mondial des Villes portuaires AIVP dans le cadre de l'AGA de cette organisation et de la tenue de sa Conférence mondiale en juin 2018. Près de 300 participants en provenance de près de 50 pays ont été reçus par l'APQ et ses partenaires pour échanger sur ce que sera la relation Ville-Port de demain, avec le thème de conférence Next Generation.

25

Poursuivre la recherche d'innovations technologiques, réglementaires et scientifiques



25.1

Dans le cadre de ses implications avec le milieu de la recherche et de la science et au travers des comités internationaux, l'APQ demeure à l'affût des innovations technologiques et scientifiques. Cela se traduit concrètement dans la réalisation de projets sur son territoire, dont en voici deux exemples :

- Dans l'avancement de la réalisation du projet Laurentia (auparavant appelé *Beauport 2020*), l'APQ a poursuivi des études sur le bar rayé en collaboration avec des chercheurs et experts de renom;
- Dans la réalisation du projet de deuxième terminal de croisières au quai 30, l'APQ a vu à la recherche de technologies innovantes afin d'améliorer la performance énergétique du bâtiment.

26

Assurer l'intégration des principes de la gestion de risque dans la planification et la réalisation des projets



26.1

En 2018, un plan décennal des travaux nécessaires au maintien des actifs a été préparé et soumis à la direction et au Conseil d'administration de l'APQ. À partir de l'analyse des données recueillies au cours des 5 dernières années des différents quais du Port de Québec, l'APQ a identifié les travaux à exécuter au cours des 10 prochaines années et les a priorisés. Cette dernière liste sera remise à jour en fonction des résultats reçus à chaque année.

26.2

Suite à l'analyse de maturité en gestion d'actifs réalisée en 2017, l'APQ a donné le mandat à une firme spécialisée en 2018 d'identifier les bases de notre futur système de gestion d'actifs et d'en établir la structure. Il est prévu en 2019 de faire le choix d'un système et de l'adapter aux besoins de l'APQ, puis de débiter la collecte de données et le montage des inventaires.



27

Poursuivre la bonification de la communication interne et externe pour la gestion de projet



27.1

Durant la dernière année, le PADD 2017-2022, le projet Laurentia (Beauport 2020) (qui sera dédié à la création et au développement d'un terminal de conteneurs) et les différents projets soumis au PEPC ont tous fait l'objet de communications et de participation citoyenne auprès de la population.

27.2

En ce qui concerne la communication interne, l'APQ a favorisé le partage d'informations via des rencontres générales avec ses employés et des courriels informatifs en provenance de la direction. Elle a aussi continué le déploiement d'un logiciel de gestion de projet ainsi que le développement d'un Intranet, lequel sera disponible pour les employés en 2019.



100% électronique.

Ce document est disponible en version électronique seulement afin de minimiser notre empreinte carbone.



Vous souhaitez en savoir plus?

Vos suggestions ou commentaires sont les bienvenus.

Téléphone : 418 648.3640 poste 1011

ON S'ENGAGE

portquebec.ca/onsengage